

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 4 (1885)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: A nos collègues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé **gratuitement** à tous les **membres actifs** de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à **six francs**; étranger, port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées, 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 % sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au **SECRETARIE DE LA SOCIÉTÉ, M. Anton Henseler, 30, Grand'rue, Erlbourg (Suisse).**

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen **Activ-Mitgliedern gratis** zugesandt; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf **sechs Fr.** jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühren für *Anfragen, Offerten* oder *Anzeigen* betragen 20 Cts. pro Zeile. Die Mitglieder erhalten 10 % Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen u. Reclamationen sind an den Sekretär der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, **Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg (Schweiz)** zu adressiren.

A nos collègues.

Le *Bulletin* entre dans la quatrième année de son existence, bien modeste, il est vrai, mais cependant non sans utilité. Organe d'une société naissante, qui, dans un pays d'une étendue restreinte, ne peut compter qu'un petit nombre de membres réellement actifs, il ne pouvait débiter que timidement et ce n'est que peu à peu qu'il arrivera à suivre, même de loin, ses aînés dans la carrière. La fondation d'une société suisse de numismatique et la création d'un organe pour cette société ne seront pas sans influence pour le développement de cette science dans notre patrie, science qui y a trouvé et y trouve encore de zélés amateurs. Mais pendant longtemps ils ont été sans lien entre eux et ils devaient publier leurs travaux dans des revues étrangères, peu répandues parmi nous et ces travaux restaient ainsi presque inconnus à ceux qu'ils auraient intéressés le plus. Nous espérons que notre *Bulletin* deviendra l'organe préféré des numismatistes suisses, qui tiendront à faire profiter le pays, avant tout, des résultats de leurs recherches et de leur science. Nous osons compter sur leur patriotisme. Leur exemple exercera une influence efficace sur la jeune génération, qui a besoin de leur encouragement et de leur direction.

En parcourant les trois premières années du *Bulletin*, on

verra que la société est restée fidèle à son titre et qu'elle s'est occupée presque exclusivement de la Suisse. Sans vouloir donner à notre recueil plus de valeur qu'il n'en présente, nous croyons cependant pouvoir dire qu'il contient bien des travaux et des détails intéressants, que, plus tard, on sera heureux de retrouver. Quel profit pour la science numismatique si un recueil de ce genre eut été commencé plus tôt !

Mais, reconnaissons-le, nous ne sommes qu'au début et notre champ d'activité offre encore bien des parties à explorer. L'histoire monétaire de quelques cantons et seigneuries seulement a été étudiée dans des monographies spéciales ; celles-ci même ne sont pas toujours complètes et on pourra y ajouter bien des détails nouveaux. Pour un grand nombre de cantons nous n'avons que l'ouvrage de Haller, très précieux et très important sans doute, mais qui est loin d'avoir épuisé la matière et se borne aux espèces d'or et d'argent. Si les amateurs recherchent surtout ces dernières, le numismatiste ne peut pas négliger le vulgaire billon aux types si divers, aux transformations si nombreuses. C'était la monnaie populaire et il est d'autant plus nécessaire de l'étudier que pendant longtemps elle a été presque complètement dédaignée.

Pour arriver à faire une histoire monétaire proprement dite, ce sont les archives qui, avant tout, doivent être explorées. Elles recèlent encore de nombreux documents qui pourront servir à mieux connaître nos monnaies, leur fabrication, leur titre, leur valeur, leurs variations, etc. Il ne suffit pas de décrire les différentes espèces ; c'est là, sans doute, une partie importante de la numismatique ; mais ce qui se rapporte à l'organisation des ateliers monétaires et aux ordonnances qui règlent les frappes, ne l'est pas moins. Nous savons que beaucoup de documents de ce genre n'ont pas été conservés ; aussi ceux qui subsistent encore sont-ils d'autant plus précieux. A ce défaut, on recueillera avec le plus grand soin tous les détails qui, dans les manuels des conseils, les récès des diètes, les correspondances ou autres pièces d'archives peuvent apporter quelque lumière sur cette matière. Il ne faut négliger aucune indication. Celles qui, au premier abord, paraissent insignifiantes, peuvent avoir leur utilité et servir à en compléter d'autres. C'est là un travail long et fastidieux

même, qui demande des recherches persévérantes, mais qui donnera des résultats d'autant plus importants.

Nous appelons aussi l'attention sur les nombreux placards et livrets qui ont été publiés en vertu de conventions intercantionales ou par des Etats particuliers pour faire connaître les pièces courables ou interdites et taxer les premières. Ces feuilles volantes ont disparu en grande partie et c'est à peine si quelques exemplaires ont été épargnés par le temps.

Nous l'avons dit dans une autre occasion, si la plupart de nos monnaies ont été déterminées, il en est encore plusieurs dont la vraie dénomination est inconnue, en particulier parmi les pièces de billon, soit parce qu'elles n'ont été en usage que pendant peu de temps, soit parce que les types de certaines espèces ont varié plus d'une fois.

Les recherches devront porter encore sur la valeur tant intrinsèque que relative des monnaies. La première sera déterminée par des essais aussi exacts que possible, lorsque les ordonnances monétaires manquent. La seconde se présente sous plusieurs rapports : quelle était sa valeur nominale dans le pays d'émission ? Quelle était sa puissance ou valeur commerciale aux différentes époques, ou, en d'autres termes, quels étaient les rapports entre la monnaie et les denrées et les autres objets de commerce ? Enfin quels rapports existaient entre les monnaies des différents pays et à quel taux étaient-elles évaluées dans chaque pays ? Il importe de préciser aussi cette valeur relativement aux monnaies de compte des divers Etats et à certaines monnaies que nous pourrions appeler normales, comme le florin du Rhin, ou plus tard l'écu d'or de France et la pistole d'Espagne.

Enfin rappelons l'élaboration d'une bibliographie numismatique suisse, dont il a été question dans la dernière réunion de la société. Deux membres ont bien voulu se charger de ce travail, mais pour arriver à une bibliographie complète, il ne sera pas trop du concours d'un grand nombre de membres, surtout pour noter les mentions accidentelles de monnaies et de médailles suisses qui se rencontrent dans beaucoup d'ouvrages et que souvent un heureux hasard peut seul faire découvrir.

Comme on le voit, ce ne sont pas les objets d'investigations

et d'études qui manquent. Tous nous pouvons nous associer à ce travail ; les contributions les plus petites auront leur utilité. Que chacun apporte sa pierre et peu à peu l'édifice se construira.

J. GREMAUD.

Zu'r schweizerischen Medaillenkunde.

Zwei unedirte Unica's auf hervorragende Berner.

1.

Jubiläums-Medaille auf Prof. Dr. Bernard Studer in Bern.

Graveur : E. Durussel. — Millim. 108. — Gewicht 607 grm.

Avers. Das sehr gelungene Brustbild von der linken Seite, mit dem vertieft eingravirten Namen des Graveurs E. Durussel am Abschnitte. Hinter dem Brustbilde zur linken Seite der Medaille, ebenfalls vertieft, das eidgenössische Kreuz hinter dem sich zwei Hämmer kreuzen und darunter der Titel seines im Jahr 1851 erschienenen Hauptwerkes : Geologie der Schweiz 1851. Umschrift : SEINEM HOCHVERDIENTEN MITBÜRGER PROF. B. STUDER Z. 90^{EN} GEBURTSTAGE AUG. 1884.

Revers. Der bernische Wappenschild mit der Mauerkrone darüber. Zu beiden Seiten je ein Lorbeerzweig. Umschrift : BÜRGERRATH DER STADT BERN ☸ 1884 ☸

Die Medaille ist in feinem Silber gegossen, nacheiselt und oxidirt, welche letztere Eigenschaft das an sich schon sehr erhabene Relief noch um so deutlicher hervorhebt und gereicht diese wirklich sehr schöne Kunstmedaille wie dem Empfänger so auch den Bestellern und dem Künstler zu gleicher Ehre.

Die nachfolgende Biographie, zum Theil entnommen aus :

« Die Hochschule zu Bern in den Jahren 1834-1884, Festschrift zu'r fünfzigjährigen Jahresfeier ihrer Stiftung, von Dr. Eduard Müller, Prof. d. Theologie » verdanke ich zum grössten Theil der Liebenswürdigkeit eines unserer Vereinsgenossen in Bern. Das Übrige ist aus dem Berner Intelligenzblatt vom 22. VIII. 84 entnommen.